



Le devenir des sédiments de dragage maritimes et fluviaux mis à terre à partir de 2025 Évolution réglementaire et valorisation

le 22 septembre de 9 h à 17h à Paris
dans les locaux de l'UPF (8, Place du Général Catroux)

Programme

(susceptible de connaître des ajustements)

Accueil 8h45

Matin de 9h15 à 13h

- Introduction (15 mn) **AIPCN France** Paul Scherrer et DGITM/ **DTEFP** Nicolas Trift -Thomas Doublet
- Conférence introductive : **CD2E (Centre de Développement des Eco -entreprises)** : Cyril Scribot
- Problématique des sédiments maritimes
 - Parangonnage européen
 - Sednet (European Sediment Network): Dr Heinrich Röper (Port de Hambourg)
 - Euda (European Dredging Association) : Paris Sansoglou -Secrétaire Général de Euda
 - Comment concilier au mieux les évolutions réglementaires et les différentes techniques de dragage : Port de Bordeaux
- Problématique des sédiments fluviaux
 - Interventions des gestionnaires fluviaux
 - VNF : Christine Bourbon (DIEE)
 - Démarche Alluvio de VNF Direction Nord Pas de Calais
 - CNR
- Problématique des sédiments des retenues de barrage
 - Barrage de la Rance : Valérie Foussard
 - Retenues d'EDF : Emmanuel Branche

Après-midi 14h30 – 17h

- Problématique de valorisation des sédiments maritimes ou fluviaux.
Quel est leur stade d'avancement ? Comment passer du stade expérimental au stade industriel ?
 - Tour d'horizon des expériences de valorisation : Geode
 - Témoignage d'une entreprise : Rodolphe Benaddou, président de Extract-Ecoterre
 - Valorisation agricole : INRAE
 - Valorisation BTP et industrielle : Neo Eco (M Amine Kadiri)
 - Valorisation BTP : le projet Sedifluv (Cerema)
- Table ronde sur les conditions d'émergence d'une filière industrielle (1h)
Quelles conditions réunir ? Quel échéancier ? Avec quelle évolution de la réglementation ? Avec quelle organisation locale ?
Avec la participation du Ministère de la transition écologique (DGITM et DGPR), un grand Ports, VNF, le Tramaf, le Cerema..

Modalités pratiques d'inscription

L'inscription est à faire directement par réponse à cette adresse: aipcn-france.dtecmf@cerema.fr

En répondant à la question suivante sur la restauration de midi qui constituera également un temps d'échange:

Êtes-vous intéressé pour bénéficier de la restauration sur place : **OUI - NON ?**

(une participation de 30 € sera demandée dans ce cas, à régler avant par virement ou sur place)

La journée se tiendra dans les locaux de l'UPF (8, Place du Général Catroux à Paris _métro Villiers ou Rome)